



RESEAU DES COMPETENCES ELECTORALES FRANCOPHONE

SEMINAIRE D'ECHANGES SUR :

*« LA SECURISATION – LA CENTRALISATION – LE TRAITEMENT
ET LA PUBLICATION DES RESULTATS ».*

BRUXELLES, le 1^{er} avril 2015

REPUBLIQUE DE GUINEE

Election Présidentielle 2010

DISPOSITIFS DE :

*SECURISATION – CENTRALISATION – TRAITEMENT
ET PUBLICATION DES RESULTATS.*

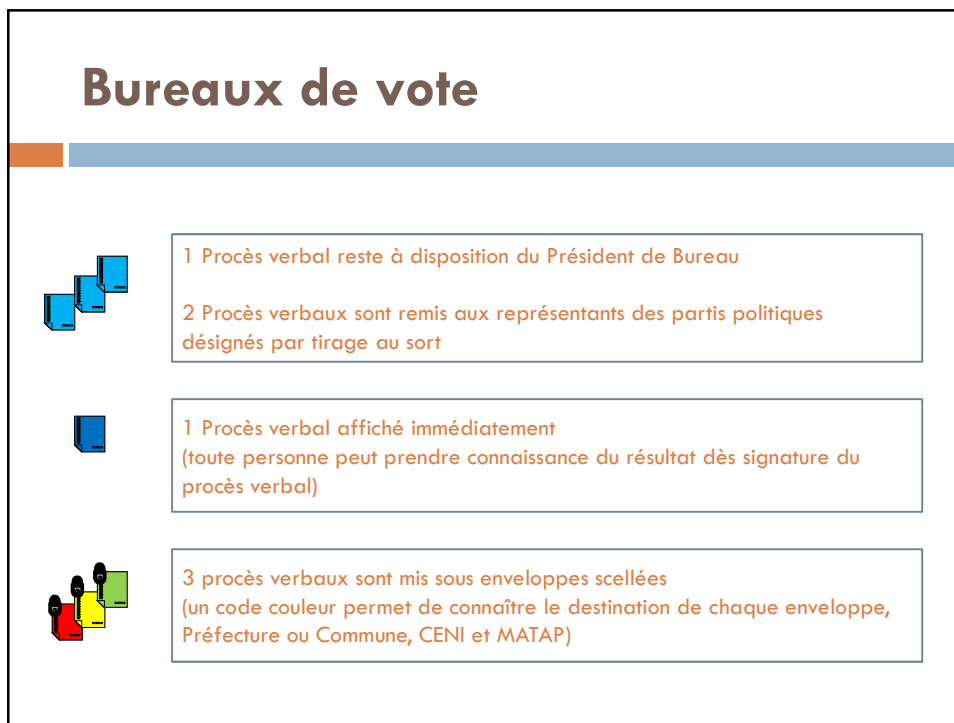
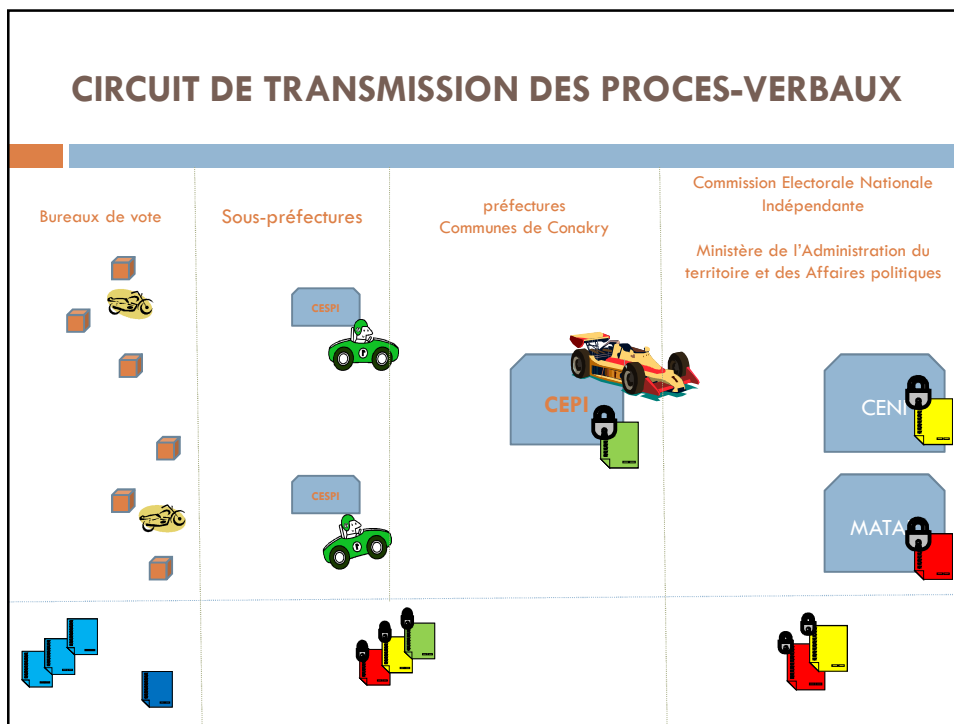
Présenté par :

Général **SIKA SANGARE**
Président du RECEF

INTRODUCTION

La centralisation, le traitement et la publication des résultats constituent l'étape la plus sensible d'un processus électoral. C'est la phase où toutes les émotions sont cristallisées et les attentions focalisées sur l'OGE et la tension politique à l'extrême. Elle peut donner lieu à toutes sortes de supputations, de doute et de suspicion de manipulation de résultats. Elle s'inscrit au cœur des préoccupations voire de contestations des candidats et des observateurs. D'où l'intérêt pour le RECEF d'échanger les pratiques utiles en la matière pour dégager des principes et des standards.
Le cas de la Guinée en 2010.

LA CENTRALISATION DES PV DES BV.



Sous-préfectures



3 enveloppes scellées sont envoyées sous escorte et regroupées au niveau de la Sous-préfecture.



**AUCUN TRAITEMENT DES PROCES VERBAUX
EN SOUS-PREFECTURE**

33 Préfectures 5 Communes de Conakry



1 enveloppe scellée (verte) est remise à la Préfecture ou à la Communes (Conakry) pour le traitement des résultats par la CACV.



2 enveloppes scellées sont immédiatement expédiées à Conakry dont:
- 1 (jaune) destinée à la CENI
- 1 (rouge) destinée au MATAP.

CENI et MATAP



1 enveloppe scellée remise à la CENI – traitement des résultats



1 enveloppe scellée remise au MATAP



**LES ENVELOPPES REMISES AU MATAP RESTENT SCÉLÉES
POUR GESTION DES ÉVENTUELS CONTENTIEUX**

Remarques



La sécurisation et la célérité de la remontée des résultats sont des éléments très importants pour la crédibilité du scrutin

A cet effet, une stratégie de ramassage et de remontée des PV des BV a été élaboré et mise en œuvre .

Elle comporte des dispositions opérationnelles nationales ;
préfectorales et Sous-préfectorales.

(Voir document joint)



**TOUS LES TRANSPORTS PHYSIQUES BÉNÉFICIENT
D'UNE ESCORTE DE LA FOSSEPEL**



SECURISATION DES PROCES VERBAUX



Les procès verbaux en circulation sont encodés



Les enveloppes scellées sont encodées



Un système unique de scellé et de codage (les codes à bulles)

CODE A BULLES ET SCELLEES

Le code à bulles dans sa lamelle autocollante permet à la fois l'authentification des procès verbaux et le scellé des enveloppes



Un système de capture aléatoire de bulles d'air certifié par le CNRS

Les bulles capturées sous deux films forment un dessin unique et impossible à reproduire

Le code est incrusté dans les lamelles autocollantes collées sur le procès verbal pour son authentification et sur l'enveloppe pour son scellé

La matière utilisée pour la fabrication des lamelles autocollantes permet de déceler toute tentative de la décoller (sécurité des bulletins et des enveloppes)

Le code à bulles permet une reconnaissance visuelle y compris dans des conditions de luminosité très faible

Les enveloppes sont transparentes et doivent permettre le traitement des procès verbaux sans aucune ouverture



**LE TRAITEMENT PAR TRANSPARENCE
DOIT ENCORE ETRE TESTE**

TRAITEMENT DES RESULTATS

NB : a) Il se fait à deux niveaux :

- 1- au niveau des préfectures et des communes (décentralisé)
- 2- au niveau de la CENI (centralisé)

b) Il met en œuvre deux dispositifs parallèles

- le traitement automatique sur ordinateur
- le traitement par SMS qui permet de donner les tendances à tout moment au niveau de la CENI.

TRAITEMENT DES RESULTATS

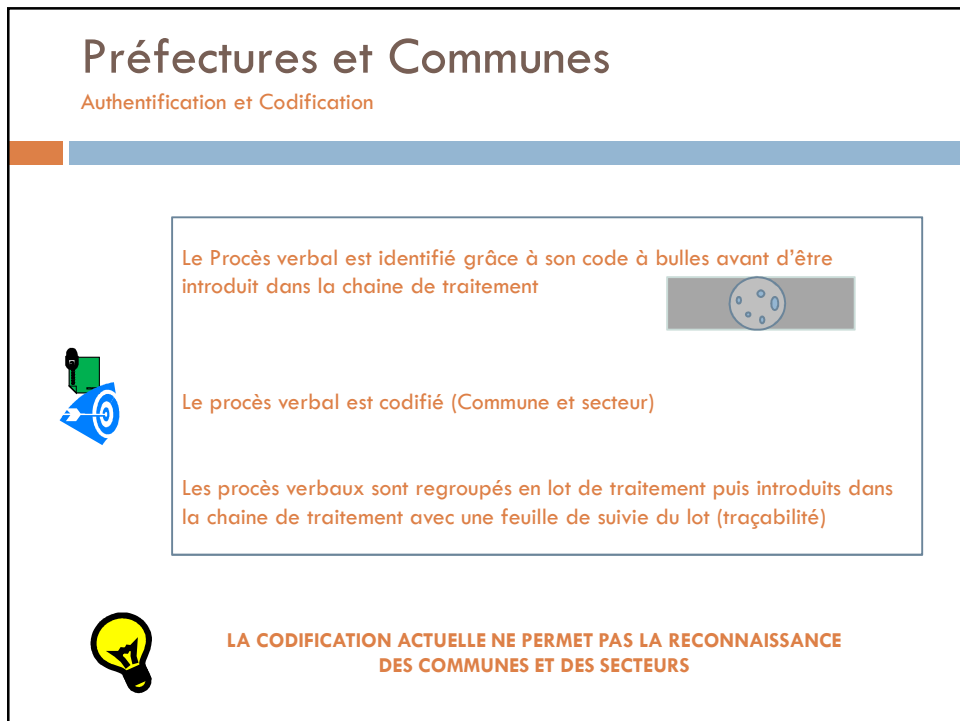
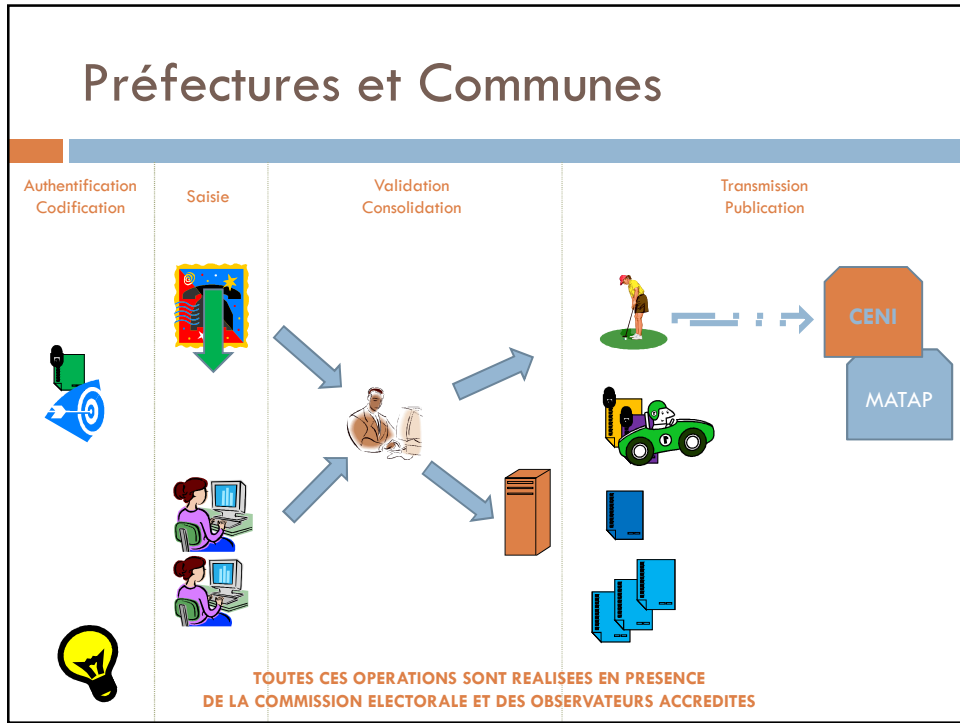
CEPI

Traitement décentralisé des résultats



Traitement centralisé des résultats

CENI



Préfectures et Communes

Saisie



Le procès verbal est saisi sur un téléphone programmé à cet effet



Le procès verbal est saisi dans le logiciel de traitement des résultats
(Logiciel utilisé lors des dernières élections en Mauritanie)

Préfectures et Communes

Validation et consolidation



Les saisies sont comparées par un superviseur avant d'être définitivement validées - En cas de saisies différentes, le superviseur demande le procès verbal et procède aux corrections nécessaires

La saisie informatique est confirmée et validée dans le logiciel de traitement des résultats - Les opérateurs de saisie n'ont plus accès au procès verbal concerné



Les résultats sont consolidés dans la base de données au fur et à mesure de leur validation

A l'issue des opérations de traitement, de contrôle et d'évaluation par la CACV.



Préfectures et Communes

Transmission



Après validation, la saisie sur téléphone est transmise par SMS Crypté à la CENI grâce à un numéro à trois chiffres spécialement créé

Tous les opérateurs téléphoniques sont utilisés, la transmission utilise des canaux spécialement dédiés par la Haute Autorité



1 procès verbal de « recensement » sous enveloppe scellée est transmis à la CENI



1 procès verbal de « recensement » sous enveloppe scellée est transmis au MATAP

Préfectures et Communes

Publication

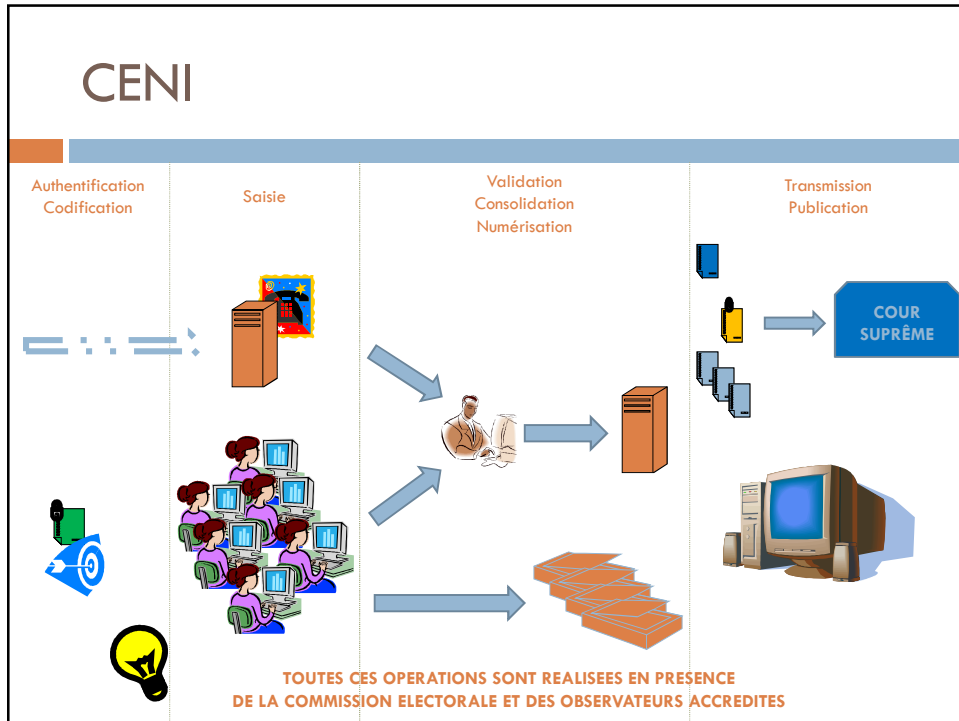


1 procès verbal de « recensement » est affiché en Préfecture



1 Procès verbal de « recensement » reste à disposition du Président de la CACV.


2 Procès verbaux de « recensement » sont remis aux représentants des partis politiques désignés par tirage au sort



CENI (Commission Nationale de Centralisation)

Authentification et identification.

Chaque procès-verbal de recensement est identifié grâce à son code de bulle avant d'être introduit dans la chaîne de validation et de traitement



Les procès verbaux sont regroupés en lot de traitement puis introduit dans la chaîne de traitement avec une feuille de suivie du lot (traçabilité)

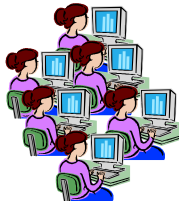
LA CODIFICATION ACTUELLE NE PERMET PAS LA RECONNAISSANCE DES COMMUNES ET DES SECTEURS

CENI

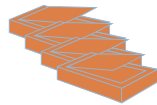
Saisie – traitement et publications



Les données transmises par SMS sont consolidées dans la base de données sans intervention humaine - Les premières tendances connues sont affichées sur un écran géant.



Les procès-verbaux sont saisis.



Tous les procès verbaux sont numérisés

CENI

Validation, consolidation et Publication



La saisie et la transmission SMS sont comparées par un superviseur avant d'être définitivement validées - En cas de saisies différentes, le superviseur demande le procès verbal et procède aux corrections nécessaires

La saisie informatique est confirmée et validée dans le logiciel de traitement des résultats - Les opérateurs de saisie n'ont plus accès au procès verbal concerné



Les résultats sont consolidés dans la base de données au fur et à mesure de leur validation

À l'issue des opérations de traitement et après le contrôle et la validation par la Commission Nationale de Centralisation, un procès-verbal de totalisation et édité, publié solennellement et transmis à la cours Suprême.



LES DONNEES TRANSMISES PAR SMS PERMETTENT AU PRESIDENT DE LA CENI DE DISPOSER DE PREMIERES TENDANCES

CENI

Publication



Dès le début des opérations un compteur permet aux visiteurs de connaître le nombre de procès verbaux traités, le nombre d'électeurs et votes exprimés pris en compte

A l'issue de chaque saisie, une fiche des résultats par bureau de vote est créée et mise en ligne immédiatement - Les visiteurs peuvent vérifier la saisie pour chacun des procès verbaux traité

Après avoir été rendus publics par le Président de la CENI, les résultats provisoires sont publiés sur le site - Un outil de recherche permet aux visiteurs de rechercher les résultats dans un bureau de vote, un Secteur, une Commune, une Sous-préfecture, une Préfecture.

A l'issue des opérations la fiche des résultats est complétée par le procès verbal numérisé – Le visiteur peut alors constater la validité de la saisie et sa conformité au procès verbal.

CONCLUSION

De cet exposé il ressort que la fiabilité du processus électoral dépend de son degré de transparence et de la sincérité des résultats définitifs traduisant la volonté des citoyens votants.

A ce effet un certain nombre de principes doivent marquer la phase de centralisation de traitement et de publication des résultats.

1- La transparence: toutes les dispositions et les opérations doivent être connues de tous les acteurs avant pendant et après le scrutin. Ceux-ci doivent accéder à toutes les informations dont ils ont besoins.

2- La célérité pour cette phase s'étire dans le temps plus les attentes sont fortes, les suspicions se consolident et les risques de proclamations des résultats parallèles avant le confirmation sont élevés. L'utilisation des NTIC a considérablement réduit le délai de proclamation. Faudrait-il qu'elles soient adaptées testés et utilisées à bon escient Dans certains cas comme au Kenya récemment ces technologies couteuses et moins maitrisées ont détruit la confiance dans les résultats.

3- La sécurité qui a deux dimensions:

- la sécurisation des procès-verbaux par des moyens sûrs d'authentification les mettant à l'abri de toute falsification et de manipulation de chiffre ou de substitutions de documents,

- la sécurisation du circuit de centralisation des PV assurant la traçabilité à tout moment par contribution des forces de sécurité et des registres de réception/transmission.

Election Présidentielle 2010

Collecte et sécurisation des résultats

MERCI BEAUCOUP POUR VOTRE ATTENTION